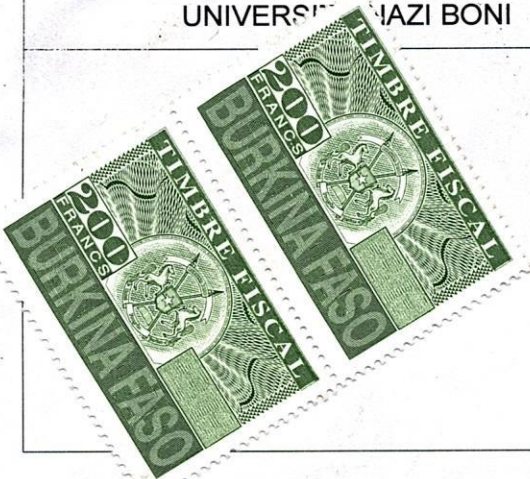


MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI



BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice

Visa 087-053 du 24-06-2021

MARCHÉ N° EPE-UNB/09/03/02/80/2021/00023

Sur demande de prix N°2021-001-

MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM

Avis publié dans le quotidien des marchés publics n°3080 du
jeudi 22 avril 2021

APPROUVE LE 25 JUN 2021

NOTIFIE LE 28 JUN 2021

par O.S. no

OBJET : Travaux de réhabilitation de quatre (04) salles de cours pour les étudiants du CEA
(Jalon 2 activité 1) au profit du centre d'excellence africain en innovations
biotechnologiques pour l'élimination des maladies à transmission vectorielle
(CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi Boni (UNB).

TITULAIRE : E-O-F de OGM

MONTANT DU MARCHÉ : Cinquante un millions quatorze mille trois cent vingt six
(51 014 326) francs CFA TTC

DÉLAI D'EXECUTION: Soixante (60) jours

FINANCEMENT : Budget du CEA/ITECH-MTV, Gestion 2021 fonds IDA suivant accord
de financement numéro 6388-BF

MARCHÉ N° EPE-UNB/09/03/02/80/2021/00023

Sur demande de prix N°2021-001-MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM

Avis publié dans le quotidien des marchés publics n°3080 du jeudi 22 avril 2021

ENTRE

Université Nazi BONI (UNB), représentée par son Président, 01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01,
Téléphone 20 98 06 35, agissant pour le Burkina-Faso désigné ci-après par le terme « Autorité contractante»

d'une part



ET

E-O-F de OGM, représenté par Monsieur **OUEDRAOGO Ferdinand**, Directeur Général, BP 945 Bobo-Dioulasso, téléphone +226 70 25 99 88, +226 20 98 40 39, 76 48 19 14 inscrit au registre de commerce sous le **N° BF BD 2004 A 855, IFU N°00004336 D**, faisant élection de domicile à **Bobo-Dioulasso** désigné ci-après par le terme «Titulaire».

d'autre part

MARCHÉ N° EPE-UNB/09/03/02/80/2021/00023

Sur demande de prix N°2021-001-MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM

Avis publié dans le quotidien des marchés publics n°3080 du jeudi 22 avril 2021

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIIT :

1. Le présent marché à pour objet : **Travaux de réhabilitation de quatre (04) salles de cours pour les étudiants du CEA (Jalon 2 activité 1) au profit du centre d'excellence africain en innovations biotechnologiques pour l'élimination des maladies à transmission vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi Boni (UNB).**

2. Le délai d'exécution du marché est de soixante (60) jours

3. Les documents suivants sont considérés et interprétés comme faisant partie intégrante du présent accord de marché, dans l'ordre de priorité ci-dessous :

- la lettre de soumission ;
- le Cahier des clauses administratives particulières ;
- le cahier des prescriptions techniques;
- les plans, dessins, notes de calcul, cahiers de sondage et dossiers géotechniques [Insérer et indiquer, le cas échéant, les noms et références]
- le bordereau des prix;
- le devis quantitatif et estimatif;
- la décomposition des prix forfaitaires et sous détail des prix unitaires [Insérer, le cas échéant]
- le Cahier des clauses techniques générales ;
- le Cahier des clauses administratives générales ;
- les ordres de commande (s'il y a lieu).

4. Le montant du marché est de **Cinquante un millions quatorze mille trois cent vingt six (51 014 326) francs CFA TTC.**

5. En contrepartie des paiements à effectuer par l'autorité contractante au titulaire, dans les conditions indiquées dans le CCAP, le titulaire s'engage par les présentes, à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.

6. L'autorité contractante s'engage par les présentes à payer au titulaire à titre de rétribution pour l'exécution du marché, les sommes prévues au marché aux échéances et de la manière qui sont indiquées dans le CCAP.



MARCHÉ N° EPE-UNB/09/03/02/80/2021/00023

Sur demande de prix N°2021-001-MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM

Avis publié dans le quotidien des marchés publics n°3080 du jeudi 22 avril 2021

7. Les paiements seront effectués par l'Agent comptable de l'UNB sur le compte : **Code banque : BF 171 ; code guichet : 02601; numéro de compte : 060568103001, Clé RIB: 16 ouvert à ORABANK BURKINA FASO au nom de EOF de OGM.**

En foi de quoi, les parties contractantes ont apposé leurs signatures respectives sur le présent acte, les jours et an ci-dessous mentionnés.

Ont signé :

Le titulaire
« Lu et approuvé »

Pour l'Autorité Contractante

Ferdinand QUEDRAOGO

Billy T. M. J. ZONGO

L'Autorité d'approbation de l'UNB
Bobo-Dioulasso, le 25 JUIN 2021

Pr Macaire S. QUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'OIPA/CAMES





Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

Section VI : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Les dispositions du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) qui suivent complètent les dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) ci-dessus. Dans tous les cas où les dispositions se contredisent, les dispositions ci-après prévaudront sur celles des Clauses administratives générales (Les dispositions du CCAP prévalent sur celles du CCAG). Le numéro de la Clause générale à laquelle se réfère une Clause particulière est indiqué dans la colonne centrale relative aux articles du CCAG.

[Incorporer intégralement le CCAP du marché dans le dossier de demande de prix.]

CONDITIONS	ARTICLES	DISPOSITIONS
Désignation des intervenants	4.1.1	Maître d'Ouvrage : Université Nazi BONI (UNB) Maître d'Ouvrage délégué (le cas échéant) : Personne Responsable des Marchés : Monsieur Badjibié Serge Eric BAYALA, représentant l'autorité contractante. Maître d'Œuvre :
	4.5.1 Domicile de l'entrepreneur	Nom de la mairie pour les notifications
Documents contractuels	5.2 (e)	Plans, notes de calcul, cahiers de sondage et dossiers géotechniques : sans objet
	5.2 (h)	Décomposition des prix forfaitaires et/ou sous détail des prix unitaires : sans objet
	5.2 (j)	autres documents techniques : sans objet
	6.8	sans objet
Estimation des engagements financiers du Maître d'Ouvrage		
Garanties	7.1.1	La garantie de bonne exécution sera de 5% du Montant du Marché.
Retenue de garantie	7.2.1	La retenue de garantie sera de 5% .
Assurances	7.3.1	Les polices d'assurances suivantes sont requises au titre du présent Marché pour les montants minimum indiqués ci-après : sans objet
	7.3.2	Assurance des risques causés à des tiers:
	7.3.3	Assurance des accidents de travail
	7.3.4	Assurance "Tous risques chantier":

CONDITIONS	ARTICLES	DISPOSITIONS
		<i>[Indiquer ici un montant tenant compte de la valeur des biens existants du Maître d'Ouvrage qui sont couverts par cette assurance.]</i>
	7.3.5	Assurance couvrant la responsabilité décennale
Montant du Marché	11.1.	Le Montant du Marché résultant du Devis quantitatif et estimatif et calculé dans les conditions prévues à l'Article 11.1 du CCAG est un montant estimé égal à : Cinquante un millions quatorze mille trois cent vingt six (51 014 326) francs CFA TTC
Actualisation des prix	11.4.3	Le Montant du Marché est actualisable en application du coefficient "ACT" calculé selon la formule suivante : $ACT = (a) T/To + (b) S/So + (c) F/Fo + \dots$ dans laquelle : ACT est le coefficient d'actualisation qui s'appliquera au Montant du Marché. Le montant à payer fera l'objet d'une actualisation par la multiplication du coefficient ACT. (a), (b), (c), etc. représentent les paramètres de pondération des facteurs sujets à actualisation sur la base des valeurs des indices, T, S, F, etc. Les valeurs respectives des paramètres a, b, c, etc. sont fixées ci-après, étant précisé que $a + b + c + \dots = 1$. T, S, F, etc., et To, So, Fo, etc. représentent la valeur des indices correspondants aux facteurs inclus dans la formule; la définition et l'origine de ces indices sont spécifiées ci-dessous étant précisé que les valeurs de T, S, F, etc. seront celles en vigueur à la date d'actualisation du prix, et les valeurs To, So, Fo, etc. sont celles en vigueur à la date limite de validité des offres. <i>[Insérer les valeurs de X, a, b, c, d, etc... et la définition spécifique des indices T, S, F etc.. utilisés dans la formule]</i>
Impôts, droits, taxes, redevances, cotisations	11.5.1	Deux formules alternatives : Les prix du présent Marché sont réputés déterminés en Toute Taxes Comprises (TTC). (Article 11.1.1. du CCAG) OU



CONDITIONS	ARTICLES	DISPOSITIONS
	11.5.2	Les prix du présent Marché sont réputés ne pas comprendre les montants dus au titre des impôts, droits et obligations suivants : <i>[Insérer la liste des exemptions]</i> (Article 11.5.2 du CCAG)
Travaux en régie	12.3.1 a)	Les modalités de calcul de la rémunération des travaux en régie sont les suivantes : Les salaires et indemnités versées à l'occasion de travaux en régie passibles des charges salariales seront majorés dans les conditions ci-après: charges salariales : [...], frais généraux, impôts, taxes et bénéfices [...].
	12.3.1 b)	Les autres sommes dépensées à l'occasion de travaux en régie seront majorées dans les conditions ci-après: frais généraux, impôts, taxes et bénéfices [...]
Pourcentage maximum des travaux en régie par rapport au Montant du Marché	12.3.2	Le pourcentage est de :
Acompte sur approvisionnement	12.4	Copier-coller
Avance forfaitaire de démarrage	12.5	Copier-coller
Intérêts moratoires	12.7	Taux mensuel : (article 173 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public
Modalités de règlement du marché	14.2.3	Les paiements à l'Entrepreneur seront effectués au compte bancaire suivant : Code banque : BF 171 ; code guichet : 02601; numéro de compte : 060568103001, Clé RIB: 16 ouvert à ORABANK BURKINA FASO au nom de EOF de OGM
Force majeure	19.3	Seuil des intempéries constituant un cas de force majeure :
Délai d'exécution	20.1.1	<i>[Indiquer la date à partir de laquelle commence à courir le délai d'exécution des travaux, si elle est différente de la date d'entrée en vigueur du marché]</i>
Prolongation des délais d'exécution pour cause d'aléas climatiques	20.2.2	Seuil des intempéries entraînant une prolongation des délais d'exécution des travaux : Nombre de journées d'intempéries prévisibles :



CONDITIONS	ARTICLES	DISPOSITIONS
Prolongation des délais d'exécution ouvrant droit à résiliation	20.2.4	Seuil de prolongation des délais d'exécution ouvrant droit à résiliation du Marché :
Pénalités et retenues	21.6	Dès lors que le montant cumulé de la pénalité de retard atteint 5% du montant total hors TVA du marché augmentée ou diminuée de ses avenants, la résiliation peut se faire d'accord parties sans mise en demeure préalable.
	21.4	Le montant maximum des pénalités est de 1/5000^{ème}
Prise en charge, manutention et conservation par l'Entrepreneur des matériaux et produits fournis par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du Marché	27.4	[indiquer, le cas échéant, les conditions particulières dans lesquelles l'Entrepreneur est tenu de procéder aux opérations nécessaires de déchargement, de débarquement, de manutention, de rechargement et de transport, jusque et y compris la mise en dépôt ou à pied d'œuvre des matériaux, produits ou composants]
Préparation des travaux	29.1	Durée de la période de mobilisation : sans objet
Programme d'exécution	29.2	Délai de soumission du programme d'exécution : sans objet
Sécuritaires	29.3	Plan de sécurité et d'hygiène : sans objet
Maintien des communications et de l'écoulement des eaux	32.6.1	sans objet
Réception provisoire	41.1	Les modalités de réception provisoire sont les suivantes : Non applicable Modification du délai du début des opérations préalables à la réception des ouvrages : Non applicable
Essais	41.2 b)	Épreuves comprises dans les opérations préalables à la réception : Non applicable
Garanties particulières	44.2	[insérer, le cas échéant, les garanties particulières pour certains ouvrages ou certaines catégories de travaux]
Règlement des différends	50.3.1	[Note : si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend devant l'Autorité de régulation de la commande publique, il sera soumis à <i>soumis à la juridiction administrative compétente. Toutefois, l'Autorité contractante peut insérer une clause compromissoire d'arbitrage, notamment dans l'hypothèse d'un Marché avec un Adjudicataire</i>]



CONDITIONS	ARTICLES	DISPOSITIONS
		<i>ressortissant d'un Etat non membre de l'UEMOA. Au moment de finaliser le Marché, la clause appropriée sera retenue dans le Marché. La note explicative qui suit doit donc être insérée au titre de l'alinéa 50.3.1 du CCAG dans le document d'appel d'offres.]</i> <i>Note explicative à l'intention des Soumissionnaires: Au moment de la finalisation du marché l'alinéa 50.3.1 du CCAG sera retenu dans le cas où le Marché est passé avec un attributaire de nationalité d'un Etat membre de l'UEMOA; cette disposition sera remplacée par le texte ci-après dans le cas d'un Marché passé avec un attributaire de nationalité d'un Etat non membre de l'UEMOA :</i> <i>«L'alinéa 50.3.1 du CCAG est modifié et remplacée par : Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis à un tribunal arbitral dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage».</i>



Bobo-Dioulasso, le 21/06/2021

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

Objet : Travaux de réhabilitation de quatre (04) salles de cours pour les étudiants du CEA (jalon 2, activité 1), au profit du centre d'excellence africain en innovations biotechnologiques pour l'élimination des maladies à transmission vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi Boni (UNB).

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
A	BATIMENT SALLES DE COURS (RDC)				
	DEGAGEMENTS-ACCUEIL-LOCAL TECHNIQUE-CAGE D'ESCALIER				
I	TRAVAUX PREPARATOIRES				
I-1	Installation et repli du chantier, y compris évacuations à la décharge de tous les débris engendrés par les travaux	ff	1	85 000	85 000
I-2	Dépose de porte iso plane du local technique	ff	1	8 500	8 500
I-3	Enduits et raccords divers	ff	1	80 000	80 000
	TOTAL I				173 500
II	COUVERTURE-FAUX PLAFOND-ETANCHEITE				
II-1	Révision générale et réparation de la couverture existante, y compris changement des feuilles de tôles et étanchéité défectueuses, de crochets, de taquets et de feutres bitumineux défectueux (vérifier toutes les feuilles de tôles et tous les crochets) et toute autre sujétion de remise en état	ff	1	425 000	425 000
II-3	Révision générale et réparation du faux-plafond existant (vérifier la stabilité des solivages), y compris changement des feuilles de contreplaqué défectueux et retouches de peinture et toute autre sujétion de remise en état	ff	1	100 000	100 000
	TOTAL II				525 000
III	MENUISERIES				
III-1	Réparation, ajustage et renforcement de portes d'entrée (hall et cage d'escalier) y compris redressement et/ou changement des tôles, cadres, paumelles endommagées, serrures, vitres cassés, retouches, imprévus divers et toute autre sujétion	ff	1	250 000	250 000
III-2	Fourniture et pose de porte métallique pleine 80 x 220 pour local technique	u	2	68 000	136 000
	TOTAL III				386 000
IV	ELECTRICITE				
IV-1	Fourniture et pose de gaines, goulottes, fileries, boîtiers de dérivation et d'encastrement, y compris toutes les sujétions pour la réalisation du réseau ondulé et toute sujétion	ff	1	425 000	425 000
IV-2	Fourniture et pose de prises ondulées type Mosaïque	u	8	4 000	32 000

E.O.F de OGM

ENTREPRISE OUEDRAOGO ET FIL



Tous Travaux de Construction Bâtiment
Aménagement Général (Peinture – Electricité – Carrelage – Plomberie Sanitaire)
Menuiserie Métallique et Bois - Fourniture de matériels d'équipements
(Table-bancs – Chaises Visiteurs – Armoires métalliques – Lits d'hospitalisation et Bureaux)

IV-3	Fourniture et pose de réglette bloc standard mono de 127 (Phillips ou équivalent) + lampe fluo 36W	u	6	7 000	42 000
IV-4	Fourniture et pose d'applique plafonnier	u	4	11 000	44 000
IV-5	Fourniture et pose de climatiseur inverter de 2 CV + dismatic, y compris toute sujétion de pose dont deux à fonctionnement alterné dans la salle des serveurs	u	1	400 000	400 000
TOTAL IV					943 000
V	PLOMBERIE SANITAIRE				
V-1	Révision générale des tuyauteries d'alimentation et d'évacuation existantes, y compris réparation de tout dysfonctionnement au niveau des appareils sanitaires et toute autre sujétion de remise en état après travaux	ff	1	170 000	170 000
V-2	Révision et réparation des fosses septiques, curage des lits bactériens, puisard et regards existants..., y compris toute sujétion de remise en état après travaux	ff	1	350 000	350 000
TOTAL V					520 000
VI	REVETEMENTS-PEINTURES				
VI-5	Peinture glycérophthalique sur menuiseries métalliques et bois, y compris anti-rouille préalable sur les ferronneries	ff	1	42 500	42 500
VI-6	Retouches de peinture sur raccords divers	ff	1	40 000	40 000
TOTAL VI					82 500
TOTAL RDC					2 630 000

E.O.F de OGM



ENTREPRISE OUEDRAOGO ET FIL



Tous Travaux de Construction Bâtiment

Aménagement Général (Peinture – Electricité – Carrelage – Plomberie Sanitaire)

Menuiserie Métallique et Bois - Fourniture de matériels d'équipements

(Table-bancs – Chaises Visiteurs – Armoires métalliques – Lits d'hospitalisation et Bureaux)

B	BATIMENT SALLES DE COURS (R+1)				
	SALLES DE COURS-DEGAGEMENT-CAGE D'ESCALIER-BALCON				
I	TRAVAUX PREPARATOIRES				
I-1	Installation et repli du chantier, y compris évacuations à la décharge de tous les débris engendrés par les travaux	ff	1	91 000	91 000
I-2	Dépose de fenêtres métalliques vitrées des salles de cours	ff	1	60 000	60 000
I-3	Dépose des climatiseurs existants	ff	1	30 000	30 000
I-4	Dépose de porte métallique vitrée de 80x220 cm (petite)	ff	1	5 000	5 000
I-5	Enduit et raccords divers	ff	1	250 000	250 000
	Total I				436 000
II	COUVERTURE-FAUX PLAFOND-ETANCHEITE				
II-1	Révision générale et réparation de la couverture existante, y compris changement des feuilles de tôles et étanchéité défectueuses, de crochets, de taquets et de feutres bitumineux défectueux (vérifier toutes les feuilles de tôles et tous les crochets) et toute autre sujétion de remise en état	ff	1	1 000 000	1 000 000
II-2	Révision générale et réparation du faux-plafond existant (vérifier la stabilité des solivages), y compris changement des feuilles de contreplaqué défectueux et retouches de peinture et toute autre sujétion de remise en état	ff	1	400 000	400 000
	TOTAL II				1 400 000
III	MENUISERIES				
III-1	Réparation, ajustage et renforcement de menuiseries métalliques et bois, y compris redressement et/ou changement de cadre, paumelles, crémones et serrures endommagées, remplacement des vitres cassées et toute autre sujétion	ff	1	170 000	170 000
III-2	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 160x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion	u	3	170 000	510 000
III-3	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 80x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion	u	1	115 000	115 000
III-4	Pose de porte métallique vitrée de 80x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion	ff	1	8 500	8 500
III-5	Fourniture et pose de fenêtre aluminium vitrée de 160x120 cm à vantaux coulissants et toute autre sujétion	u	13	125 000	1 625 000
III-6	Fourniture et pose de stores à lamelles verticales orientables à cordon et chaînette pour fenêtres, y compris toutes les sujétions de pose.	m²	45	34 000	1 530 000
	TOTAL III				3 958 500
IV	ELECTRICITE				

AGREMENT N° 35 / 78 AGREMENTS TECHNIQUES : B3 N° 3777 et T4+H N° 1545 RC N° BFD 2004 A 855 IFU
N°00004336D CNSS 38312 U CEL. : 70 25 99 88 CEL. : 76 48 19 14 B. : 20-98-40-39 BP: 945 BOBO-DIOULASSO 01

Régime Fiscal : Normal. Centre Fiscal : DME - HBS

Secteur 17 Sarfalao E-mail : eof.ferdine@yahoo.fr

Compte N° 060568103001-16 ORABANK



Tous Travaux de Construction Bâtiment
Aménagement Général (Peinture – Electricité – Carrelage – Plomberie Sanitaire)
Menuiserie Métallique et Bois - Fourniture de matériels d'équipements
(Table-bancs – Chaises Visiteurs – Armoires métalliques – Lits d'hospitalisation et Bureaux)

IV-1	Révision générale du circuit électrique et remplacement du coffret électrique existant et des prises, interrupteurs endommagés et dépoussiérages de tous les appareils électriques existants fonctionnels, y compris toutes les sujétions	ff	1	900 000	900 000
IV-2	Fourniture et pose de gaines, goulottes, fileries, boîtiers de dérivation et d'encastrement, y compris toutes les sujétions pour la réalisation du réseau ondulé y compris tout sujétion (salles de cours et bureaux)	ff	1	1 000 000	1 000 000
IV-3	Fourniture et pose de prises ondulées type Mosaïque (salles de cours et bureaux)	u	40	4 000	160 000
IV-4	Fourniture et pose de climatiseur inverter 2,5 CV + accessoires et évacuation condensat, y compris toute autre sujétion (salles de cours)	u	5	540 000	2 700 000
IV-5	Fourniture et pose de réglette complète 120 Led standard mono (Phillips ou équivalent) + lampe fluo 36W y compris dépose des existants défectueux	u	3	14 000	42 000
TOTAL IV					4 802 000
V	REVETEMENTS-PEINTURES				
V-1	Remplacement et raccordement des carreaux au sol et plynthes défectueux (au moins 21 m² dans la petite salle et le balcon), y compris tout autre sujétion	m²	25	8 500	212 500
V-2	Préparation des surfaces des murs intérieurs des salles de cours à repeindre (grattage, ponçage, nettoyage, soufflage...) y compris application d'enduit ciment et toute autre sujétion	m²	174,86	2 000	349 720
V-3	Préparation des surfaces de toutes les menuiseries métalliques du niveau à repeindre (décapage, utilisation de détachant liquide + diluant du type CORAL, grattage, ponçage et lavage...) y compris toute autre sujétion	ff	1	40 000	40 000
V-4	Renouvellement de la peinture sur faux-plafond des salles de cours en peinture acrylique	m²	174	1 500	261 000
V-5	Peinture Glycéro satin sur murs intérieurs des salles de cours	m²	174,86	2 000	349 720
V-6	Peinture glycérophthalique sur toutes les menuiseries métalliques du niveau y compris anti-rouille préalable sur les ferronneries	ff	1	150 000	150 000
TOTAL VII					1 362 940
TOTAL R+1					11 959 440



Tous Travaux de Construction Bâtiment

Aménagement Général (Peinture – Electricité – Carrelage – Plomberie Sanitaire,

Menuiserie Métallique et Bois - Fourniture de matériels d'équipements

(Table-bancs – Chaises Visiteurs – Armoires métalliques – Lits d'hospitalisation et Bureaux)

C	BATIMENT LABORATOIRES				
	BLOC Labo/Bureaux				
I	TRAVAUX PREPARATOIRES				
I.1	Dépose des placards des paillasses et évacuation des débris à la décharge	ff	1	50 000	50 000
I.3	Dépose des menuiseries métalliques vitrées à remplacer y compris évacuation des débris à la décharge (labo et bureaux)	ff	1	100 000	100 000
I.4	Dépose des menuiseries bois (portes isoplanes) à remplacer y compris évacuation des débris à la décharge (bureaux)	ff	1	60 000	60 000
I.5	Enduits et raccordements divers	ff	1	180 000	180 000
	TOTAL I				390 000
II	MENUISERIES				
II-1	Réparation, ajustage et renforcement de menuiseries métalliques et bois, y compris redressement et/ou changement de cadre, paumelles, crémones et serrures endommagées, remplacement des vitres cassées et toute autre sujétion	ff	1	85 000	85 000
II-2	Révision des placards avec remplacement des étagères en planches par des étagères en contreplaqués de 20 mm y compris pose de poignées, vernissage et peinture intérieure	ff	1	1 000 000	1 000 000
II-3	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 120x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion (entrées laboratoire)	u	3	150 000	450 000
II-4	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 100x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion (bureaux)	u	2	135 000	270 000
II-5	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 80x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion (bureaux)	u	6	150 000	900 000
II-6	Fourniture et pose de porte capitonnée avec cadre dormant en bois bété (PC) de 80x220 cm assurant une bonne isolation phonique	u	1	100 000	100 000
II-7	Fourniture et pose de fenêtre aluminium vitrée à vantaux coulissants (120x120)	u	13	130 000	1 690 000
II-8	Fourniture et pose de stores à lamelles verticales orientables à cordon et chaînette pour fenêtres, y compris toutes les sujétions de pose. au niveau de l'ensemble des fenêtres à l'exception des fenêtres des toilettes (Labo et bureaux)	m²	35	45 000	1 575 000
II-9	Fourniture et pose de tableaux blancs de 240 x 120 cm effaçable à sec, y compris accessoires	u	1	340 000	340 000
	TOTAL II				6 410 000

E.O.F de OGM



ENTREPRISE OUEDRAOGO ET FILS



Tous Travaux de Construction Bâtiment
Aménagement Général (Peinture – Electricité – Carrelage – Plomberie Sanitaire)
Menuiserie Métallique et Bois – Fourniture de matériels d'équipements
(Table-bancs – Chaises Visiteurs – Armoires métalliques – Lits d'hospitalisation et Bureaux)

III	ELECTRICITE				
III.1	Révision générale du circuit électrique (labos, bureaux et le balcon R+2) y compris connexion de l'ensemble des appareillages au réseau existant	ff	1	150 000	150 000
III.2	Mise au point des coffrets électriques existants	ff	1	40 000	40 000
III.3	Fourniture + pose d'interrupteurs simple allumage type Mosaïque	u	15	1 500	22 500
III.4	Fourniture + pose d'interrupteurs double allumage type Mosaïque	u	4	1 500	6 000
III.5	Fourniture + pose d'interrupteurs va et vient type Mosaïque	u	4	1 500	6 000
III.6	Fourniture + pose de boutons poussoirs type Mosaïque	u	10	1 500	15 000
III.7	Fourniture + pose de climatiseurs inverter 2,5CV + dismatics y compris tout sujétion	u	4	560 000	2 240 000
III.6	Fourniture + pose de climatiseurs inverter 1,5CV + dismatics y compris tout sujétion	u	8	50 000	400 000
III.7	Fourniture + pose de brasseurs d'airs type Panasonic+ rhéostat y compris toute sujétion	u	9	50 000	450 000
III.8	Fourniture et pose de réglette complète 120 Led standard mono (Phillips ou équivalent) + lampe fluo 36W y compris dépose des existants défectueux	u	45	18 000	810 000
III.9	Fourniture + pose d'applique plafonnier led	u	1	8 500	8 500
III.10	Fourniture + pose de prises 2P+T étanches	u	32	2 500	80 000
III.11	Fourniture + pose de prises 2P+T Mosaic	u	18	1 500	27 000
TOTAL III					4 255 000
IV	PEINTURE ET REVETEMENT				
IV.1	Préparation des surfaces des murs intérieurs du labo et des bureaux à repeindre (grattage, ponçage, nettoyage, soufflage...) y compris application d'enduit ciment et toute autre sujétion	m²	245,38	2 000	490 760
IV.2	peinture Glycéro satin surs murs intérieurs	m²	245,38	2 000	490 760
IV.3	Peinture glycéro sur menuiserie métallique existant	ff	1	150 000	150 000
IV.4	Renouvellement de peinture sous face dalle en peinture glycéro satin	m²	80	1 500	120 000
IV.5	Fourniture + pose de revêtement en gerflex (sans joints) sur paillasses	m²	40	20 000	800 000
TOTAL IV					2 051 520

AGREMENT N° 35 / 78 AGREMENTS TECHNIQUES : B3 N° 3777 et T4+H N° 1545 RC N° BFBF 2004 A 855 IFU
N°00004336D CNSS 38312 U CEL. : 70 25 99 88 CEL. : 76 48 19 14 B.: 20-98-40-39 BP: 945 BOBO-DIOULASSO 01

Régime Fiscal : Normal. Centre Fiscal : DME - HBS
Secteur 17 Sarfalao E-mail : eof.ferdine@yahoo.fr
Compte N° 060568103001-16 ORABANK

E.O.F de OGM



ENTREPRISE OUEDRAOGO ET FIL



Tous Travaux de Construction Bâtiment

Aménagement Général (Peinture – Electricité – Carrelage – Plomberie Sanitaire)

Menuiserie Métallique et Bois - Fourniture de matériels d'équipements

(Table-bancs – Chaises Visiteurs – Armoires métalliques – Lits d'hospitalisation et Bureaux)

V	PLOMBERIE SANITAIRE				
V.1	Révision de la plomberie et connexion des appareils sanitaires au réseau existant y compris tout sujétion pour le bon fonctionnement des appareils	ff	1	150 000	150 000
V.2	Fourniture + pose de bac/évier de laboratoire y compris robinet mobile	u	9	50 000	450 000
V.3	Fourniture + pose de lavabos + miroir	u	3	85 000	255 000
V.4	Fourniture + pose de WC complet y compris support pour papier hygiénique	u	3	110 000	330 000
V.5	Fourniture + pose de siphon de sol	u	6	5 000	30 000
	TOTAL V				1 215 000
	TOTAL POUR UN (01) BLOC Labo/bureaux				14 321 520
	TOTAL POUR DEUX (02) BLOCS Labo/bureaux				28 643 040

E.O.F de OGM



ENTREPRISE OUEDRAOGO ET FILS

Tous Travaux de Construction Bâtiment

Aménagement Général (Peinture – Electricité – Carrelage – Plomberie Sanitaire)

Menuiserie Métallique et Bois - Fourniture de matériels d'équipements

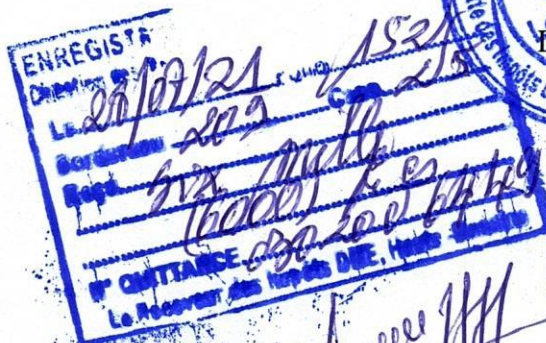
(Table-bancs – Chaises Visiteurs – Armoires métalliques – Lits d'hospitalisation et Bureaux)

RECAPITULATIF GENERAL

N°	DESIGNATION	MONTANT
A	BATIMENT SALLES DE COURS (RDC)	2 630 000
B	BATIMENT SALLES DE COURS (R+1)	11 959 440
C	BATIMENT LABORATOIRES	28 643 040
	TOTAL HT	43 232 480
	TVA	7 781 846
	TOTAL TTC	51 014 326



Arrêté le présent Devis Estimatif à la somme de : Cinquante-un millions quatorze mille trois cent vingt-six (51 014 326) francs CFA TTC.



LE DIRECTEUR GENERAL

OUEDRAOGO

Technicien Bâtiment option



[Handwritten signature: Oumar Sanoko]

**Orabank****Relevé d'identité bancaire****Code Banque**

BF171

Code Guichet

02601

Numéro de Compte

060568103001

Clé RIB

16

IBAN (Identifiant International)

BF42BF1710260106056810300116

Code BIC

ORBKBFBF

Domiciliation

EOF DE OGM

EOF DE OGM

BP 01 BP 945

BOBO DIOULASSO

BURKINA

**Orabank**

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI
Tél : 20 98 06 35/Fax : 20 98 25 77
Site web : www.univ-bobo.bf

Bobo-Dioulasso, le

MARCHÉ N° EPE-UNB/09/03/02/00/2021/00023

Sur demande de prix N°2021-001-MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM

Avis publié dans le quotidien des marchés publics n°3080 du jeudi 22 avril 2021

Objet : Travaux de réhabilitation de quatre (04) salles de cours pour les étudiants du CEA (Jalon 2 activité 1) au profit du centre d'excellence africain en innovations biotechnologiques pour l'élimination des maladies à transmission vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi Boni (UNB).

Titulaire : E-O-F de OGM

Montant : Cinquante un millions quatorze mille trois cent vingt six (51 014 326) francs CFA TTC

Délai d'exécution : Soixante (60) jours

Financement : Budget du CEA/ITECH-MTV, Gestion 2021 fonds IDA suivant accord de financement numéro 6388-BF

ORDRE DE SERVICE 2021/023/MESRSI/SG/UNB/DAF

Par le présent ordre de service, le prestataire est invité à prendre connaissance de ce qui suit :

1. Recevoir six (06) originaux du contrat sus cité, réaliser les formalités d'enregistrement et de timbre et retourner à la Direction de l'Administration et des Finances, trois (03) originaux du contrat dûment enregistrés et timbrés accompagnés de la fiche de décompte fiscal.
2. La date du 29 JUN 2021 est retenue comme date de démarrage des prestations relatives au contrat ci-dessus mentionné.
3. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.
4. La date du 27 AOUT 2021 est retenue comme date de fin d'exécution.
5. Le présent ordre de service, certifié conforme à la minute sous le numéro ci-dessus sera notifié à l'attributaire par M. Billy T. M. J. ZONGO, Directeur de l'Administration et des Finances de l'UNB.

Le Président

Pr Macaire S. OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'OIPA/CAMES

NOTIFICATION

Le 23 JUN 2021, je soussigné Billy T. M. J. ZONGO, déclare m'être rendu au siège de **E-O-F de OGM** et avoir remis à son Directeur ou à son mandataire la copie conforme du présent Ordre de Service.

Le DAF de l'UNB

Billy T. M. J. ZONGO

Le Titulaire

Ferdinand OUEDRAOGO